

# GRAND ENSEMBLE LES BRIQUES ROUGES

## Fiche inventaire DoCoMoMo

---



1- Grand ensemble les Briques Rouges, 1964-1967

### 1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT

**Nom usuel du bâtiment :** Briques Rouges (les)

**Nom actuel :** Grand ensemble les Briques Rouges

**Adresse :** avenue Henri-Barbusse ; rue Henri-Charon ; rue du Commandant-de-Courcel

**Cadastre :** 1983 AS 546, 548-550 ; 1983 AR 183-185

**Ville :** 91270, Vigneux-sur-Seine

**Pays :** France

---

## PROPRIETAIRE ACTUEL

nom : commune

<https://vigneux91.fr/>

adresse : 75 Rue Pierre Marin, 91270 Vigneux-sur-Seine

téléphone : 01 69 83 56 00

---

## ÉTAT DE LA PROTECTION

Néant

---

## ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

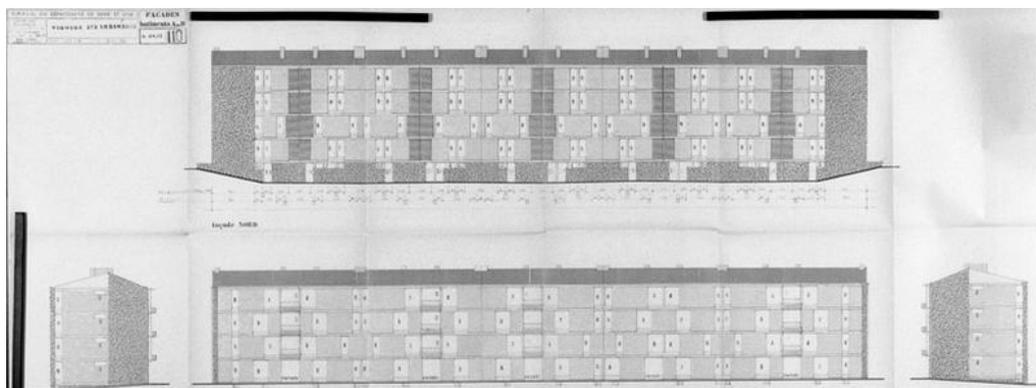
---

## 2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

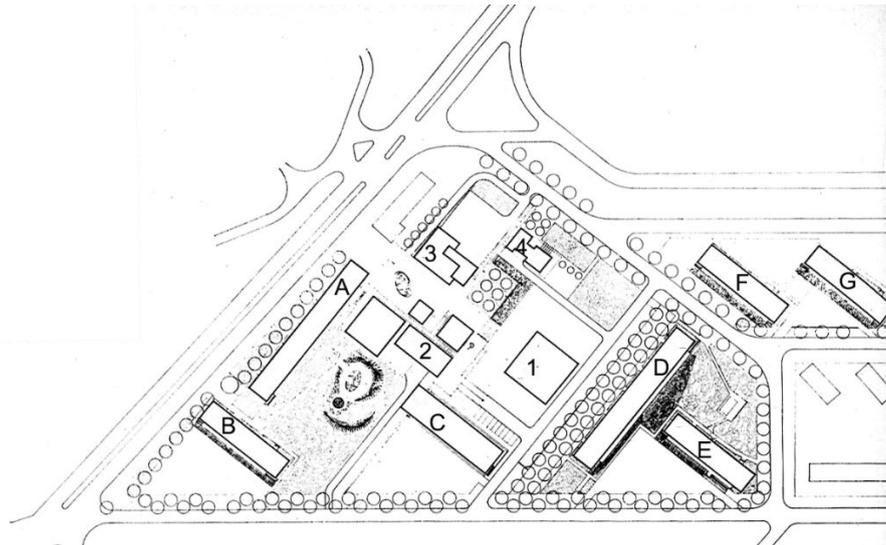
### Commande :

Durant les années 1950 et 1960, la commune de Vigneux-sur-Seine se dote de plusieurs ensembles immobiliers, qui s'inscrivent dans la politique d'aménagement de la région parisienne destinée à réduire le déficit de logement par un effort de construction.

En 1959, la municipalité de Vigneux décide de créer un centre-ville, indispensable au quartier pavillonnaire. La municipalité choisit, avec l'Office départemental HLM de Seine-et-Oise, un terrain lui appartenant<sup>i</sup>. L'opération de construction sur la parcelle désignée comprend, dès son origine, des logements à loyers abordables<sup>ii</sup>. Centre géographique de la ville, la parcelle regroupe les services administratifs de la mairie, avec l'hôtel des postes, le centre de sécurité sociale, un foyer pour personnes âgées et un centre commercial. Ce projet est étudié par l'architecte Paul Chemetov qui se voit confier également la réalisation du programme de logements. Paul Chemetov, ayant débuté ce projet avec l'architecte Louis Ouhayoun, est rejoint par Jean Deroche, Valentin Fabre, Léon Coraini, Miroslav Kostanjevac et le paysagiste Jacques Simon, tous membres de l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (AUA)<sup>iii</sup>.



2- Chemetov, Ouhayoun (architectes), grand ensemble les Briques Rouges, Opération de 213 logements (1ère tranche) : façades et pignons des bâtiments A et D de 3 étages

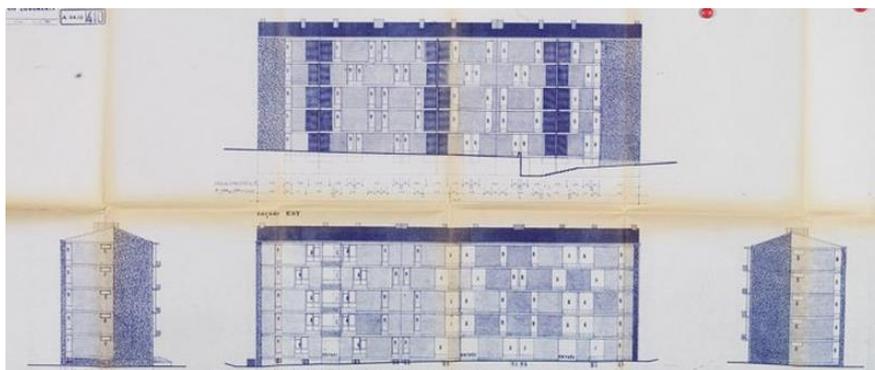


3- Plan-masse. Logements : A,D – R+3 ; B,E,F,G – R+4 ; C – R+9 (duplex)  
 1 : Mairie ; 2 : Centre commercial ; 3 : Hôtel des postes ; 4 : Foyer des vieux

Le projet comprend la réalisation d'un ensemble de 213 logements, sur un terrain de 26 970 m<sup>2</sup> situé à l'angle de l'avenue Henri-Barbusse et de la rue Henri-Charon.

Le contrat passé avec les architectes d'opération, Chemetov et Ouhayon, date du 15 décembre 1960. À la demande de la municipalité, le programme initial de 213 logements est augmenté de 60 logements en 1962. Le programme final HLM portant ainsi sur 273 logements réserve 70% des habitations aux Vigneusiens. Si les pouvoirs publics rejettent dans un premier temps la demande d'accord préalable, le permis de construire pour les cinq immeubles de la première tranche, prévoyant la livraison des 213 logements du projet initial, est finalement accordé le 10 juillet 1962, puis, le 29 juin 1964 celui de la deuxième tranche, relatif à la demande d'extension de la mairie, qui prévoit deux immeubles supplémentaires de 30 logements. Ces derniers sont édifiés sur une parcelle contiguë par l'entreprise Vonrufs et Latard, se voyant confier les travaux de gros œuvre le 22 janvier 1963.

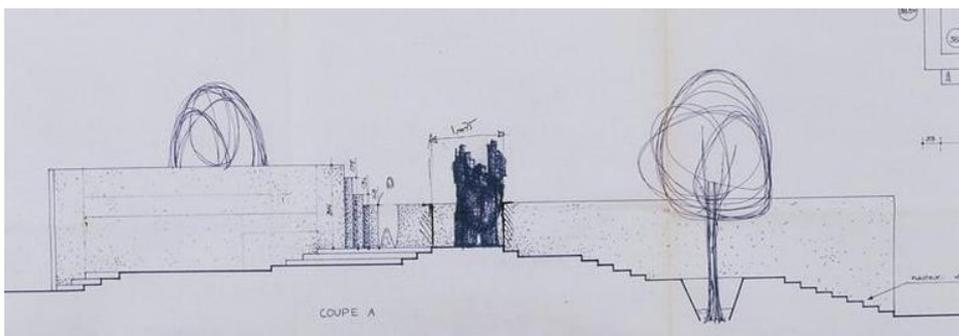
La voirie générale, l'assainissement et les espaces verts sont réalisés par la SIEMP (Société Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Paris) déjà responsable, sur un terrain concomitant au sud de l'aménagement général, du grand ensemble de la Croix-Blanche (Raymond Lopez, architecte).



4- Deuxième tranche de 60 logements : plan des façades et pignons des bâtiments F et G (4 étages carrés), 24 juillet 1964

L'ensemble des deux tranches de la construction des Briques Rouges est achevé en 1967. La même année est inauguré le Monument en l'honneur de la Résistance installé au cœur du quartier, conçu par le sculpteur Demarchi et réalisé par le fondeur Godard sur un projet des architectes Chemetov et Deroche prévoyant quant à eux l'aménagement des abords. Sa création

est décidée par le conseil municipal en 1964<sup>iv</sup>.



5- Demarchi, Godard, Chemetov et Deroche, *Monument en l'honneur de la Résistance* - Projet réalisé par l'AUA, 25 mai 1966

### Architectes

L'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture est un atelier pluridisciplinaire fondé en 1960 à l'initiative de l'urbaniste Jacques Allégret afin de favoriser les échanges entre architectes, urbanistes, ingénieurs, décorateurs, artistes, paysagistes, etc.

Les membres de l'AUA s'interrogent sur les modes d'élaboration et de construction de la ville, cherchant des voies nouvelles pour équiper les ensembles d'habitation. Avec le groupe s'engage une lutte certaine contre la production prééminente d'après-guerre. Leur production se caractérise par l'emploi du béton brut, de la brique apparente, de la mise en place d'espaces extérieurs collectifs, de l'attention portée au paysage ou encore du soin accordé aux détails. Soutenu par des membres influents du PCF, tel que l'architecte Jean Nicolas, l'AUA réalise, dès 1960, ses premiers travaux en « banlieue rouge », à Vigneux, à Romainville ou à La Courneuve. L'ensemble de logements des Briques Rouges construit à Vigneux est le premier grand ensemble réalisé par l'AUA, qui fait dès lors le choix de ne travailler que pour la commande publique. Paul Chemetov rejoint l'AUA en 1961. De 1962 à 1972, il réalise de nombreux bâtiments publics et logements à Vigneux-sur-Seine d'abord, puis à Romainville, à La Courneuve, à Bagnolet, à Pantin, à Corbeil, à Sucy-en-Brie, à Villejuif, à Épinay-sur-Seine et à Châtillon-Malakoff. En 1981, il quitte l'AUA et s'associe avec l'architecte Borja Huidobro, avec qui il réalise notamment le ministère de l'Économie et des Finances de Bercy (1981-1988) et l'ambassade de France à New Delhi (1982-1985).

#### **architectes :**

Paul Chemetov (AUA)

Jean Deroche (AUA)

en collaboration avec Louis Ouhayoun

assistant : Léon Coraini

#### **économiste :**

Rino Brighi

#### **paysagiste :**

Jacques Simon (AUA)

#### **ingénieur :**

Miroslav Kostanjevac (AUA)

#### **décorateur :**

Valentin Fabre (AUA)

#### **artiste :**

Paul Shusaku Foujino

#### **sculpteur :**

Jean-Pierre Demarchi

**contractants :**

**gros œuvre :**

Vonruff et Latard

**menuiserie :**

SAIB

**couverture, plomberie, chauffage :**

Loffredo

**voirie générale, assainissement et espaces verts :**

Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris (SIEMP)

---

## CHRONOLOGIE

**Date du concours :** procédure sans concours

**Date de la commande :** 1960

**Période de conception :** 1960 – 1963

**Durée du chantier :** 1963-1965 (première tranche) ; 1965-1967 (deuxième tranche)

**Inauguration :** 1965 (première tranche) ; 1967 (deuxième tranche)



6- Grand ensemble les Briques Rouges, 1961



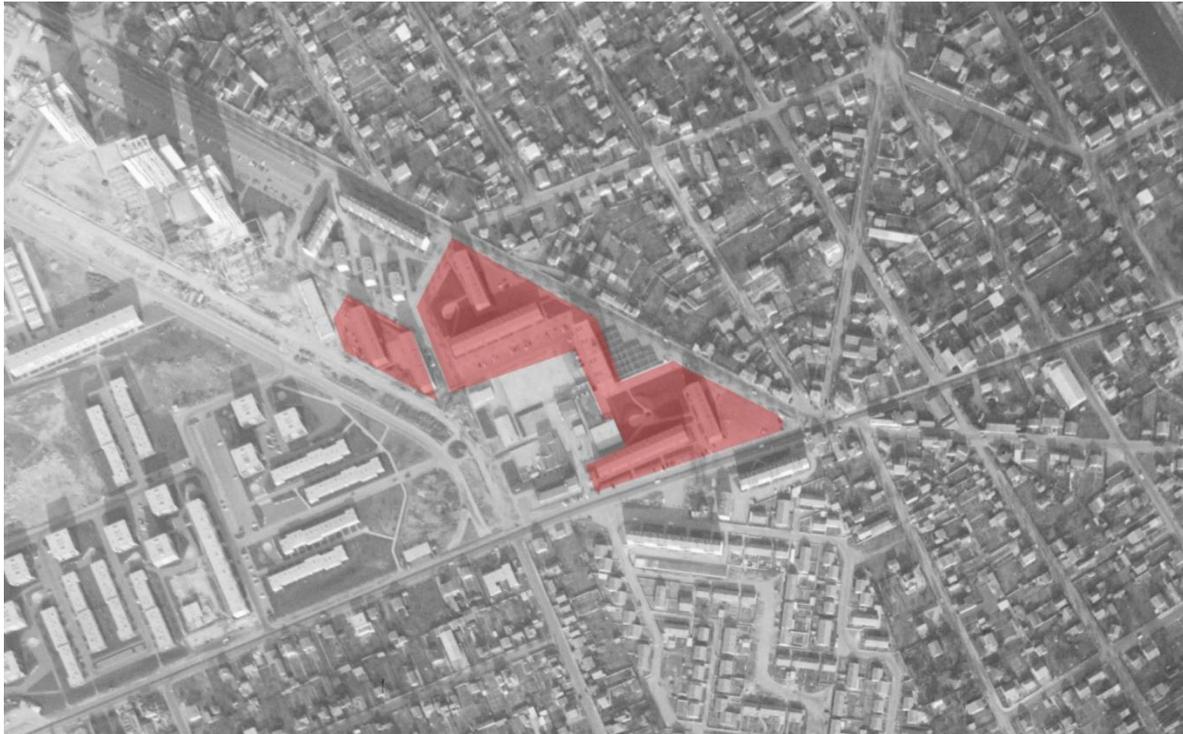
7- Grand ensemble les Briques Rouges, 1963



8- Grand ensemble les Briques Rouges, 1964



9- Grand ensemble les Briques Rouges, 1965



10- Grand ensemble les Briques Rouges, 14/02/1967

---

## ÉTAT ACTUEL DU BATIMENT

**usage** : logements

**état** : bon état général, en service

**résumé des restaurations et travaux** : dates inconnues - avant 2008 <sup>v, vi</sup>

- Les bâtiments A, B, D et E ont subi des réhabilitations ayant endommagé les façades
- Les appartements ont été rénovés
- Le rez-de-chaussée du bâtiment C, entièrement libre et ouvert en 1962, fut fermé lors d'une réhabilitation
- La fresque réalisée par Paul Shusaku Foujino dans le hall du bâtiment C a été badigeonnée
- Les pignons en meulière des bâtiments bas ont été recouverts de plaques d'isolation camouflant les matériaux initiaux
- Les menuiseries en bois massif d'origines ont été substituées pas des portes en aluminium.

---

## 3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

### *Archives*

#### **Archives départementales de l'Essonne**

- 1502 W 1254 : construction de 60 logements (2e tranche), 1964
- 1502 W 1281 : construction de 213 logements (1ère tranche), 1960-1962.

## Archives municipales de Vigneux-sur-Seine

- 80 W 21 - 37 : cahier des charges, permis de construire, plans, 1962–1963.
- 1 M 247 : monument en l'honneur de la Résistance

## Archives privées AUA Paul Chemetov

- CHEM 176, Dossier 01 (A4) : Immeuble de 273 logements, Opération Les Briques Rouges, Vigneux-sur-Seine (Essonne). Concours ; acte d'engagement ; projet de marché ; programme ; règlement du concours ; plans de l'existant. [1989-1994].
- CHEM 384, Boîte 01 (A4) : Aménagement des abords de la poste, Vigneux-sur-Seine (Essonne) Contrat. 1965.
- CHEM 385, Boîte 01 (A4) : Immeuble de 60 logements, Vigneux-sur-Seine (Essonne) Contrat. 1960-1963.
- CHEM 386, Boîte 01 (A4) : Immeuble de logements et commerces, Vigneux-sur-Seine (Essonne) Contrat. 1965.

## Les archives d'architecture contemporaine, Cité de l'architecture et du patrimoine

- Objet BOSJE-E-ND-11. Grand ensemble d'habitation, Vigneux-sur-Seine (Essonne), Dossier 192 lfa 206/3, Fonds Bossu, Jean (1912-1983) : Dossier Photos, Vues de la maquette, n.d. (nég. NB et 17 épr. NB, diapos coul.).

## Publications

- Bloc, André (dir.), « Ensemble d'habitations collectives à Vigneux, France », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 104, octobre-novembre 1962, p. XXII.
- Chemetov, Paul, "Vigneux, centre-ville", *Techniques&Architecture*, n°4, mars 1966, p. 78-79.
- Lucan, Jacques, France, *architecture 1965-1988*, Paris et Montréal, Electa moniteur, 1989, p. 15.
- Chemetov, Paul, *La Fabrique des villes*, Paris, Éditions de l'Aube, 1992, p. 52-53.
- Lucan, Jacques, *Architecture en France (1940-2000)*, Paris, Eyrolles, 2001, p. 156.
- Blanc, Brigitte, *Grand ensemble les Briques Rouges*, Région Île-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel, 2006, IA91000919.
- Blanc, Brigitte et al., *Draveil, Vigneux-sur-Seine, Essonne*, Paris, Somogy, coll. « Parcours du patrimoine », n° 345, 2008, 64 p.
- Préault, Clémence, *Les Briques-Rouges*, ministère de la culture et de la communication, direction générale des patrimoines, 2008, ACR0000661.
- Pouvreau Benoît, dans Gaudard, Valérie et al., « Les Briques-Rouges, Vigneux-sur-Seine, Atelier d'urbanisme et d'architecture (Paul Chemetov & Louis Ouhayoun) », dans *1945-1975, une histoire de l'habitat : 40 ensembles de logements « patrimoine du XXe siècle »*,

DRAC Île-de-France, Beaux-Arts Éditions, 2010, p. 76.

- Collectif, *Les HLM témoins et acteurs de leur temps. Le logement social, moteur de l'innovation, 1850-2006*, Union sociale pour l'habitat, 2006, p. 102-103.
- Cité de L'architecture & du Patrimoine, « AUA, Atelier d'Urbanisme et d'Architecture », *Colonnes*, n° 31, août 2015, pp. 42-99.
- Cohen, Jean-Louis et Vanessa Grossman, *AUA (Atelier d'urbanisme et d'architecture) : une architecture de l'engagement, 1960-1985*, Paris, Dominique Carré éditeur, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2015, 318 p.
- Reynaud Aurore, *REHAB : Réceptionner et Étudier un Héritage Architectural Banalisé, Transmettre et intervenir sur le patrimoine de l'AUA*, Thèse (en préparation) en architecture, sous la direction de Yankel Fijalkow et François Gruson, CRH-LAVUE-ENSAPVS, Paris Nanterre.
- Chemetov, Paul, Architectes Urbanistes Associés, « Les Briques Rouges, Vigneux-sur-Seine, 1964 – 1967 », <https://www.paulchemetov.com/projets/les-briques-rouges>.

---

## 4. DESCRIPTION

Le grand ensemble des Briques Rouges de Vigneux-sur-Seine comprend de sept édifices disposés sur un terrain arboré autour de bâtiments municipaux. L'implantation des cinq bâtiments de la première tranche est intégrée au plan masse du grand ensemble voisin.

Les cinq immeubles de la première tranche (A-E) comportent 3 étages pour les bâtiments A et D, longs de 80 mètres, 4 étages pour les bâtiments B et E, et 9 étages pour le bâtiment C, tous les trois répartis sur 45 mètres de long. Les deux immeubles F et G de la deuxième tranche, comportant 30 logements chacun, sont identiques aux bâtiments B et E, à l'exception des sous-sols. Le terrain, contigu à celui de la première tranche, se situe de l'autre côté de la rue du Commandant-de-Courcel.

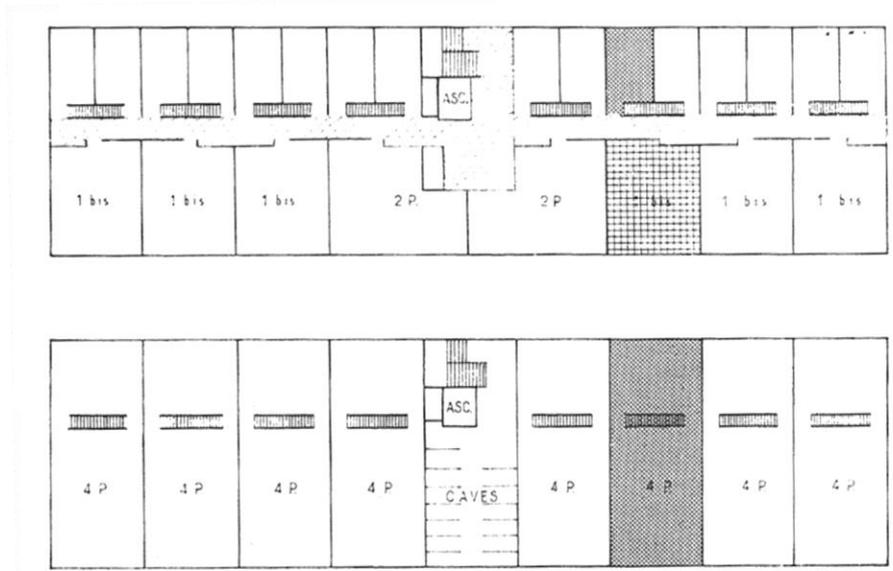
La voirie interne comprend des rues de circulation routière et des allées piétonnes : 276 places de stationnement sont aménagées, dont 24 en garages. Les aménagements comprennent également de nombreux espaces verts : pelouses, arbres et arbustes, aires de jeux traitées en prairies entre les bâtiments A et C. Des bacs à sable sont installés dans l'angle formé par les bâtiments D et E, ainsi qu'entre les bâtiments F et G.



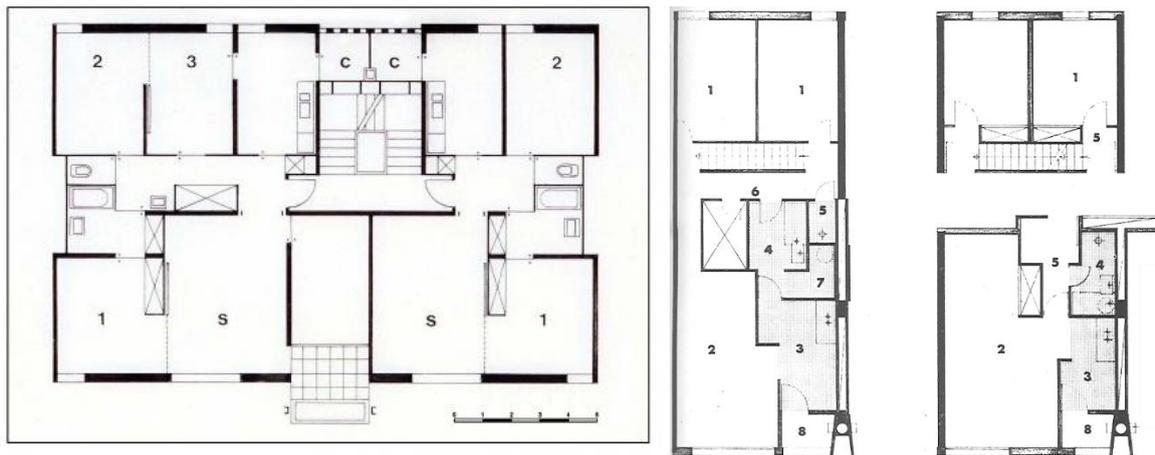
11- Grand ensemble les Briques Rouges, 1964-1967

Les bâtiments d'habitation de l'ensemble des Briques Rouges, des HLM de catégorie B, se

répartissent en appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces. Les immeubles proposent des logements simples mais confortables. Le bâtiment C alterne habitation en duplex et petits appartements, distribués par des coursives intérieures, il accueille aussi des équipements et la loge du concierge.



12- Bâtiment C. En haut : étage coursive intérieure (2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>). En bas : étage (1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>).



13- Plan d'un appartement de 3 pièces et d'un appartement d'une pièce ; plan d'un appartement duplex de 4 pièces et d'un appartement d'une pièce.

Tous les bâtiments présentent des façades en brique de parement apparente, doublées d'une cloison en brique creuse. Ces briques de couleur rouges donnent leur appellation à l'ensemble. La brique pleine de Vaugirard habille les élévations principales, animées par la teinte plus sombre de la brique perforée utilisée pour les séchoirs. Les façades est et ouest du logement du concierge, aménagé au rez-de-chaussée du bâtiment C, sont montées en parpaings isothermes. Sur une ossature en béton armé, les pignons et extrémités angulaires des façades, côté loggias des bâtiments A, B, D et E, sont montés en maçonnerie de meulière. Les pignons nord et sud du bâtiment C sont en brique pleine avec doublage en brique creuse.

Les murs extérieurs des soubassements sont également exécutés en maçonnerie de meulière, à l'exception de ceux du bâtiment C élevés en béton banché. Les sous-sols des immeubles A, B, D et E sont desservis par des cours. Le sous-sol du bâtiment C accessible de plain-pied est prévu à usage de garages locatifs, la chaufferie étant aménagée au deuxième sous-sol.

Ainsi, chaque partie constitutive des bâtiments - murs, fondations, fenêtres, fait l'objet d'un traitement différencié. Les affleurements des dalles de béton révèlent la structure constructive.

Le toit à longs pans de chacun des bâtiments est en tuiles plates mécaniques, à l'exception de celui du bâtiment C, couvert d'une toiture-terrasse couronnée d'un acrotère ajouré.



14- Bâtiment C, 2016

---

## 5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BATIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

### ***Appréciation technique :***

Dans une période de construction en masse des logements, la production industrielle est d'emblée sujet à réflexion pour l'AUA. Les architectes s'emparent de la brique et du parpaing, alliés aux formes de l'architecture de banlieues, et introduisent dans l'architecture moderne des matériaux traditionnels tels que la meulière ou le bois en les couplant au béton notamment. L'ensemble des Briques Rouges, premiers HLM réalisés par l'Atelier, convoque ces nouveaux principes combinatoires invoqués dans la revue *Forum*<sup>vii</sup>, fondée par ses membres. Le projet applique aussi les principes d'aménagement urbain établis par la charte d'Athènes : simplicité, économie, confort, espace vert et ensoleillement.

### ***Appréciation sociale :***

L'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture, créé en 1960, s'efforce de proposer des solutions alternatives aux grands ensembles. Le refus du monumentalisme, le souci d'une qualité d'exécution s'appuyant sur des matériaux abordables caractérise leurs recherches. Les immeubles des Briques Rouges sont le premier grand ensemble réalisé par l'Atelier, qui fait ensuite le choix de ne travailler que pour la commande publique. Ils conçoivent à Vigneux, avec le soutien du maire communiste Gaston Grinbaum, élu en 1959, une architecture marquée par une réflexion approfondie sur l'échelle et par un retour à la rue comme principe ordonnateur. L'ampleur des espaces, les liaisons établies avec la capitale et le bon équipement administratif présent permettent le développement de zones d'habitations collectives. Cette forme nouvelle d'habitat rompt avec les lotissements pavillonnaires et s'inspire davantage des principes d'aménagement urbain établis par la charte d'Athènes. Les parcours mis en place entre les édifices sont quant à eux propices aux rencontres entre les différents usagers.



15- Grand ensemble les Briques Rouges, 1967

Dans un souci d'engagement social et d'accessibilité, les choix permettent aussi de construire de nombreux logements rapidement et à moindre coût. L'opération fait suite aux demandes nombreuses de logement déposées par les mal-logés de Vigneux auprès de la mairie (256 ménages en septembre 1960). La municipalité communiste de Vigneux entend effectivement construire des logements à loyers abordables et l'ensemble conçu respecte strictement le financement HLM.

L'étude de solutions économiques appliquées à certaines parties permet par ailleurs d'envisager des options plus confortables sur d'autres points : les logements sont traités de façon brute, avec poutres et plafonds en béton apparent et peint. Mais cette rentabilité permet par ailleurs l'édification d'appartements plus vastes et plus confortables, équipés notamment de parquets traditionnels sur Isorel, de radiateurs individuels ou encore de baignoire<sup>viii</sup>.

***Appréciation artistique et esthétique :***

L'ensemble des Briques Rouges s'intègre dans l'environnement urbain de la ville basse en raison de la faible hauteur des édifices. Les volumes s'adaptent à l'échelle de la ville neuve. Les édifices en longueurs répartis en périphérie de la parcelle permettent de créer un espace plus intimiste en cœur d'îlot. Le jeu et les dialogues entre les matériaux texturés participent à la qualité esthétique de l'ensemble.



16- Façade, 2016

Le paysage fait l'objet d'une attention particulière. L'éminent paysagiste Jacques Simon, appelé à concevoir les espaces verts, investit tous les interstices entre les édifices. Il crée des parcours propices aux rencontres, mais aussi des aires de jeux et de détente.

Les talus<sup>ix</sup>, petites buttes plantées de gazon et de groupes d'arbres, sont inspirés de projets paysagers que Simon a découvert dans le Nord de l'Europe et les pays scandinaves. Durant la période des Trente Glorieuses la fabrique urbaine des espaces libres y insère des surfaces techniques, le paysagiste n'est consulté que comme conseil et esquisses sur le plan-masse. Même au sein de l'AUA, les paysagistes interviennent une fois le plan-masse finalisé par les architectes. Pour constituer ces reliefs Simon « [...] propose l'usage du déblai-remblai pour éviter d'envoyer les terres en décharge »<sup>x</sup>. Comme l'explique Aurore Reynaud dans sa thèse dédiée à la réception et à la patrimonialisation des réalisations de l'AUA :

« Sur le projet des Briques Rouges, mais aussi sur les projets de l'AUA on note l'utilisation d'espèces végétales ordinaires, peu de fleurissement, peu de floraisons, peu de mobilier : on pourrait parler de " paysage brutaliste ". Des bandes boisées séparent la chaussée des rez-de-chaussée. Les végétaux sont plantés très densément, de sorte à ce qu'ils prennent rapidement de la hauteur. Notons l'utilisation de végétaux souvent qualifiés d'" anormaux ", issus de stocks que les pépiniéristes ne parviennent pas à écouler et qui sont utilisés comme des éléments repères dans le paysage. Aux Briques Rouges, on peut identifier trois formes d'aménagements paysagers :

- Les espaces publics minéralisés (les passages et placettes autour du centre commercial) font l'objet d'un travail minutieux de pavage et de dalles en béton préfabriquées
- Les axes principaux de circulation sont plantés d'arbres de première grandeur et de haut jet (tilleuls, peupliers) et de sujets isolés qui organisent les accès principaux à l'échelle du site et rompent avec la linéarité des façades.
- Dans les espaces intermédiaires et les entrées des bâtiments, les espèces plantées sont de plus petite taille. Il s'agit d'essences méditerranéennes au feuillage persistant, de végétaux au port fastigié qui tendent à recréer une échelle intime. De petites haies plantées sur les talus font écran par rapport à la route. Dans ces espaces à proximité immédiate des rez-de-chaussée sont aménagés des espaces de jeux qui utilisent le végétal mais surtout la topographie comment moyens de dessiner des parcours ludiques »<sup>xi</sup>.



17- Bâtiments distribués par des allées piétonnes plantées, 2016

L'intégration d'œuvres artistiques s'inscrit dans le caractère pluridisciplinaire de l'AUA. Une fresque a été réalisée par l'artiste japonais Paul Shusaku Foujino dans le hall du bâtiment C, depuis badigeonnée. Foujino a également réalisé la composition murale en mosaïque de la Caisse primaire d'assurance maladie en 1972, quant à elle détruite. Plusieurs de ses œuvres peintes sont entrées dans les collections du Musée d'Art moderne de la ville de Paris et du Musée national d'art moderne Centre Pompidou.

Le monument en l'honneur de la Résistance, sculpture en bronze encadré de murs en béton armé restés bruts de décoffrage, a été conçu par le sculpteur et médailleur Jean-Pierre Demarchi. Il fait partie intégrante du projet urbain.

### **Statut canonique :**

Le projet se voit publié dans un numéro *L'Architecture d'aujourd'hui* dès 1962, avant le début des travaux<sup>xii</sup>. En 1966, peu de temps avant l'achèvement de la deuxième tranche, *Techniques et architecture* publie un article écrit par Paul Chemetov décrivant de l'ensemble de logement<sup>xiii</sup>.

Le bon maintien dans le temps de l'opération est souligné et l'alliance entre adaptation au contexte local et référence aux groupements les plus novateurs de l'époque est mis en avant : « On peut profiter de la balade à Vigneux pour aller voir, à quelques centaines de mètres, les premières réalisations de Paul Chemetov, que celui-ci construit au milieu des années 60 ; avant la crise... Il n'hésitait pas alors à jouer de références pittoresques, incluant des pignons de meulières à ses immeubles en briques, aux dehors très saxons-TEAM 10 : ceux-ci n'ont pas vieilli d'un pouce »<sup>xiv</sup>.

Dans son ouvrage *Architecture en France (1940-2000)*, Jacques Lucan mentionne cette opération dans le chapitre « Brutalisme et pluridisciplinarité » et en publie deux illustrations<sup>xv</sup>. Par sa rudesse et l'élémentarité de ses matériaux et techniques employées, il rapproche l'opération des maisons Jaoul de Le Corbusier. Pour Lucan, la recherche d'une construction imparfaite, au caractère rude, qui « veut s'éloigner de tout ce qui serait trop lisse », est une condamnation de la construction massive de logements alors menée depuis le début des années 1950.

Le monument de Demarchi, devenu emblématique du quartier, est représenté sur une médaille de la Monnaie de Paris, les immeubles de la Croix-Blanche à droite contrastent avec les maisons et jardins de la ville basse, à gauche.



18- Girard, Vigneux-sur-Seine, médaille, 1969

La notoriété des concepteurs est à souligner, celle de l'architecte Jean Deroche, du paysagiste Jacques Simon et des artistes Paul Shusaku Foujino et Jean-Pierre Demarchi. L'architecte Paul Chemetov jouit d'une renommée internationale. Il a reçu le Grand Prix national d'architecture en 1980, et le Prix de l'Académie d'architecture en 1981.

L'AUA se distingue par son caractère pluridisciplinaire, étant le premier atelier à rassembler architectes, urbanistes, décorateurs, paysagistes et sociologues autour de projets communs tout

en entretenant des relations étroites avec les sphères politique et culturelle. L'AUA, par la réalisation de commandes publiques dans les années 1960 à 1980, a renouvelé les méthodes de travail par une interdisciplinarité inédite et a recentré les modes d'habiter, l'architecture et l'urbanisme vers une échelle humaine.

En 2008, l'ensemble est reconnu digne d'intérêt sur le plan architectural et urbanistique par le ministère de la Culture, qui lui attribue le Label patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle. Cette labellisation entre dans le cadre d'une campagne thématique menée par la DRAC sur les ensembles de logements les plus significatifs des années 1945-1975 en Île-de-France. Le rapport justificatif du label souligne les qualités des Briques Rouges<sup>xvi</sup>, tout premier ensemble de logements réalisé par l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture. Le parti-pris architectural s'inscrit dans une volonté de simplicité permettant de proposer à la population grandissante de la périphérie parisienne des logements à la fois confortables, économiques, rapides à construire, faciles à aménager. Conçu comme une couture urbaine et architecturale entre le tissu pavillonnaire traditionnel de la ville basse et le grand ensemble de la Croix-Blanche, les immeubles des Briques Rouges présentent un gabarit et une échelle intermédiaires. Le choix de constructions "semi-artisanale" et de matériaux caractéristiques des banlieues pavillonnaires tels que les pignons en meulière, les élévations en briques et les toitures à deux pans couverts de tuiles plates rompent avec le monumentalisme et l'industrialisation des Trente Glorieuses.

En 2016, la Cité de l'architecture et du patrimoine consacre une exposition à l'Atelier sous le titre *AUA : une architecture de l'engagement, 1960-1985*<sup>xvii</sup>. L'ensemble des Briques Rouges y est présenté, et fait l'objet d'un article dans le catalogue d'exposition<sup>xviii</sup>.

***Évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture en relation avec des édifices comparables :***

Les Briques Rouges à Vigneux-sur-Seine sont le premier ensemble de logements réalisé par l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture. La commande émane du maire Gaston Grinbaum qui veut faire face à la monumentalité des sept tours de la Croix blanche construites sous le mandat du maire précédent et qui compte un total de 2 648 logements.



19- Contraste d'échelle, de composition et de matérialité entre les deux ensembles des Briques Rouges et de la Croix Blanche, 1969

Deroche et Chemetov réalisent ensemble plusieurs opérations de logements, notamment à Pantin et à Bagnolet.

Développé depuis 1963 en parallèle avec les Briques Rouges, l'ensemble de 154 logements réalisé

à Pantin possède des similitudes avec ce dernier. Jacques Simon et Paul Foujino, qui collaborèrent régulièrement avec l'AUA, prennent également part à ce projet. La structure en béton armé apparent, les panneaux de remplissage en brique, les menuiseries : la composition des façades et sa conception globale sont comparables à la réalisation de Vigneux.

L'ensemble de 280 logements et 5 ateliers d'artistes construit à Bagnolet entre 1965 et 1971, également Label Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, s'inscrit dans la continuité du travail mené par l'AUA lors du projet des Briques Rouges.

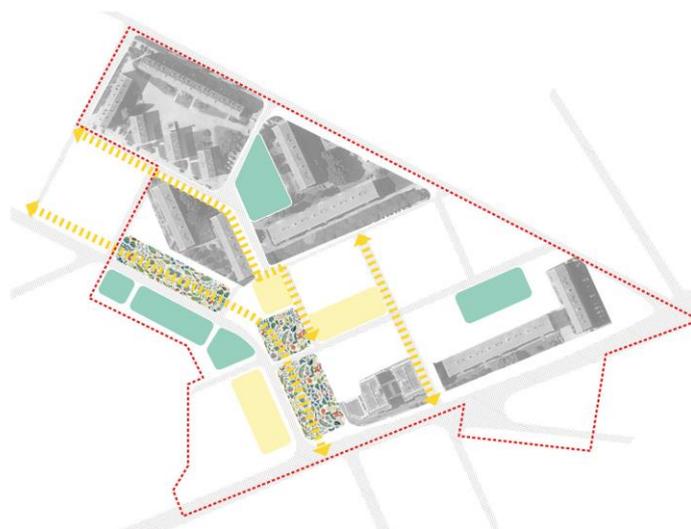


20- Paul Chemetov, Jean Deroche, Ensemble de logements, Bagnolet, 1965-1971



21- Paul Chemetov, Jean Deroche, Ensemble de logements, Bagnolet, 1965-1971

Malgré cette reconnaissance patrimoniale, l'ensemble des Briques Rouges est aujourd'hui menacé de destruction partielle<sup>xix</sup>. Un permis de démolir a été délivré en 2015 pour la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Paul Chemetov et Jean Deroche, architectes, Paul Foujino, artiste), intégrée à l'ensemble en 1972.



22- Grand Paris Aménagement, *Phase Opérationnelle Secteur De La Place Du 8 Mai 1945 Vigneux-Sur-Seine (91)*, avril 2020

<sup>i</sup> Brigitte Blanc, *Grand ensemble les Briques Rouges*, Région Île-de-France - Inventaire général du patrimoine

---

culturel, 2006, IA91000919.

<sup>ii</sup> Brigitte Blanc et al., *Draveil, Vigneux-sur-Seine, Essonne*, Paris, Somogy, coll. « Parcours du patrimoine », n° 345, 2008, p. 56.

<sup>iii</sup> L'AUA regroupe une vingtaine de concepteurs de différentes générations et aux origines pluridisciplinaires : Jacques Allégret, Jacques Berce, Valentin Fabre, Jean Tribel, Jean Deroche, Jacques Simon, Michel Steinbach, Georges Loiseau, Maria Deroche, Michel Corajoud, Annie Tribel, Henri Ciriani, Paul Chemetov, Vincent Sabatier, Christian Devillers, Borja Huidobro, Jacques Kalisz, Jean Perrottet, Miroslav Kostanjevac, Jean-François Parent, ect.

<sup>iv</sup> *Vigneux, ville ouverte*, Société d'histoire de Draveil et Vigneux, 2008, p. 170-172.

<sup>v</sup> Alison Gorel Le Pennec, "Alerte destruction !", *D'Architecture*, 24/06/2015, en ligne, [www.darchitectures.com/alerte-destruction-a2524.html](http://www.darchitectures.com/alerte-destruction-a2524.html)

<sup>vi</sup> Clémence Prévaut, *Les Briques-Rouges*, Ministère de la culture et de la communication, direction générale des patrimoines, 2008, ACR0000661.

<sup>vii</sup> Jacques Allegret, *Forum*, Groupe des ateliers de synthèse pour l'organisation de l'espace, 1962-1966, 12 numéros.

<sup>viii</sup> Paul Chemetov, "Vigneux, centre-ville", *Techniques et architecture*, n°4, mars 1966, p. 78.

<sup>ix</sup> Aurore Reynaud, *REHAB : Réceptionner et Étudier un Héritage Architectural Banalisé, Transmettre et intervenir sur le patrimoine de l'AUA*, Thèse (en préparation) en architecture, sous la direction de Yankel fijalkow et Francois Gruson, CRH-LAVUE-ENSAPVS, Paris Nanterre.

<sup>x</sup> Blanchon Bernadette, Jacques Simon et Michel Corajoud à l'AUA, ou la fondation du paysagisme urbain », dans Jean-Louis Cohen, avec V. Grossman, dir., *Une architecture de l'engagement : l'AUA 1960-1985*, Paris, Éditions Carré, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2015, p. 214-225.

<sup>xi</sup> Aurore Reynaud, *Op. cit.*

<sup>xii</sup> André Bloc (dir.), « Ensemble d'habitations collectives à Vigneux, France », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 104, octobre-novembre 1962, p. XXII.

<sup>xiii</sup> Paul Chemetov, *Op. cit.*, p. 78-79.

<sup>xiv</sup> Gwenaël Querrien (dir.), Institut Français d'Architecture, *Bulletin d'informations architecturales*, n°69, 1982, p. 8.

<sup>xv</sup> Jacques Lucan, *Architecture en France (1940-2000). Histoire et théories*, Paris, Le Moniteur, 2001, p. 155-156.

<sup>xvi</sup> Pouvreau Benoît, dans Gaudard, Valérie et al., « Les Briques-Rouges, Vigneux-sur-Seine, Atelier d'urbanisme et d'architecture (Paul Chemetov & Louis Ouhayoun) », dans *1945-1975, une histoire de l'habitat : 40 ensembles de logements « patrimoine du XXe siècle »*, DRAC Île-de-France, Beaux-Arts Éditions, 2010, p. 76.

<sup>xvii</sup> Cité de l'architecture et du patrimoine, *AUA : une architecture de l'engagement, 1960-1985*, du 29 octobre 2015 au 29 février 2016.

<sup>xviii</sup> Vanessa Grossman, "Brique à bac : une voie française au brutalisme", *AUA (Atelier d'urbanisme et d'architecture) : une architecture de l'engagement, 1960-1985*, Paris, Dominique Carré éditeur, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2015, p. 34-49.

<sup>xix</sup> Grand Paris Aménagement, *Phase Opérationnelle Secteur de La Place du 8 Mai 1945 Vigneux-Sur-Seine (91)*, avril 2020, en ligne : <https://www.grandparisamenagement.fr/operation/phase-operationnelle-secteur-place-du-8-mai-1945/>

---

## 6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

### *Archives visuelles*

Archives privées AUA Paul Chemetov, 91270.63/72.01/02.ek + impa : VIGNEUX-SUR-SEINE\_Foyer municipal des jeunes (1963) ; VIGNEUX-SUR-SEINE\_PMI, Centre d'action sociale (1968) ; VIGNEUX-SUR-SEINE\_Sécurité sociale (1972).

Philippe Ayrault, « Grand ensemble les Briques Rouges », Inventaire Général du Patrimoine Culturel, Région Île-de-France, IA91000919, reportage photographie réalisé en 2005.

Clémence Prévaut, *Les Briques-Rouges*, 2008, ministère de la culture et de la communication, direction générale des patrimoines, Patrimoine architectural (Mérimée), ACR0000661.

Les archives d'architecture contemporaine, Cité de l'architecture et du patrimoine, Objet BOSJE-ND-11. Grand ensemble d'habitation, Vigneux-sur-Seine (Essonne), Dossier 192 Ifa 206/3, Fonds Bossu, Jean (1912-1983) : Dossier Photos

### *Liste des illustrations*

- 1- Grand ensemble les Briques Rouges, 1964-1967, photographie, s.d. © AHA Paul Chemetov
- 2- Chemetov, Ouhayoun (architectes), grand ensemble les Briques Rouges, Opération de 213 logements (1ère tranche) : façades et pignons des bâtiments A et D de 3 étages carrés. (AM Vigneux-sur-Seine, 80 W 21), (c) Ville de Vigneux-sur-Seine
- 3- Plan-masse. Logements : A,D – R+3 ; B,E,F,G – R+4 ; C – R+9 (duplex), Paul Chemetov, "Vigneux, centre-ville", *Techniques&Architecture*, n°4, mars 1966, p. 78.
- 4- Deuxième tranche de 60 logements : plan des façades et pignons des bâtiments F et G (4 étages carrés), 24 juillet 1964. (AD Essonne, 1502 W 1254), (c) Conseil général de l'Essonne.
- 5- Demarchi, Godard, Chemetov et Deroche, *Monument en l'honneur de la Résistance - Projet réalisé par l'AUA*, 25 mai 1966 (AM Vigneux-sur-Seine, 1 M 247), (c) Ville de Vigneux-sur-Seine
- 6- Grand ensemble les Briques Rouges, IGF, 1961, F2215-2415P\_0167
- 7- Grand ensemble les Briques Rouges, IGF, 1963, F2215-2415\_0166
- 8- Grand ensemble les Briques Rouges, IGF, 1964, CDP5062\_3038
- 9- Grand ensemble les Briques Rouges, IGF, 1965, CDP9194\_1023
- 10- Grand ensemble les Briques Rouges, IGF, 14/02/1967, campagne C2214-0051\_1967, FR1235\_1017
- 11- Grand ensemble les Briques Rouges, 1964-1967, photographie, s.d. © AHA Paul Chemetov
- 12- Bâtiment C. En haut : étage coursive intérieure (2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>). En bas : étage (1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>), Paul Chemetov, "Vigneux, centre-ville", *Techniques&Architecture*, n°4, mars 1966, p. 78.
- 13- Plan d'un appartement de 3 pièces et d'un appartement d'une pièce ; plan d'un appartement duplex de 4 pièces et d'un appartement d'une pièce, Paul Chemetov, "Vigneux, centre-ville", *Techniques&Architecture*, n°4, mars 1966, p. 7.
- 14- Bâtiment C, photographie Caroline Bauer, 2016
- 15- Grand ensemble les Briques Rouges, 1964-1967, photographie Dufresne, 1967, © AHA Paul Chemetov
- 16- Façade, photographie Caroline Bauer, 2016
- 17- Bâtiments distribués par des allées piétonnes plantées, photographie Caroline Bauer, 2016
- 18- Girard, Vigneux-sur-Seine, médaille, 1969, coll. part.
- 19- Contraste d'échelle, de composition et de matérialité entre les deux ensembles des Briques

Rouges et de la Croix Blanche, Carte postale, 1969, Delcampe, n°499\_001

20- Paul Chemetov, Jean Deroche, Ensemble de logements, Bagnolet, 1965-1971, Photo Benoît Pouvreau © Département de la Seine-Saint-Denis.

21- Paul Chemetov, Jean Deroche, Ensemble de logements, Bagnolet, 1965-1971, Photo Benoît Pouvreau © Département de la Seine-Saint-Denis

22- Grand Paris Aménagement, *Phase Opérationnelle Secteur De La Place Du 8 Mai 1945 Vigneux-Sur-Seine (91)*, avril 2020, en ligne : <https://www.grandparisamenagement.fr/operation/phase-operationnelle-secteur-place-du-8-mai-1945/>

23- L'ensemble commercial et l'immeuble R+9 ; au premier plan l'angle d'un R+3. Paul Chemetov, "Vigneux, centre-ville", *Techniques&Architecture*, n°4, Mars 1966, p. 79.

24- Plan-masse de l'opération de 213 logements (1ère tranche de 5 immeubles). (AM Vigneux-sur-Seine, 80 W 37), (c) Ville de Vigneux-sur-Seine

25- Opération de 213 logements (1ère tranche) : plan d'implantation des 5 immeubles. (AM Vigneux-sur-Seine, 80 W 37), (c) Ville de Vigneux-sur-Seine

26- Chemetov, Ouhayoun (architectes), grand ensemble les Briques Rouges, Opération de 213 logements (1ère tranche) : façades du bâtiment C de 9 étages carrés. (AM Vigneux-sur-Seine, 80 W 21), (c) Ville de Vigneux-sur-Seine

27- Chemetov, Ouhayoun (architectes), grand ensemble les Briques Rouges, Opération de 213 logements (1ère tranche) : façades et pignons des bâtiments B et E de 4 étages carrés. (AM Vigneux-sur-Seine, 80 W 21), (c) Ville de Vigneux-sur-Seine

28- Chemetov, Ouhayoun (architectes), grand ensemble les Briques Rouges, Deuxième tranche de 60 logements (2 immeubles) : plan des espaces verts, 24 juillet 1964. (AD Essonne, 1502 W 1254), (c) Conseil général de l'Essonne.

Rapporteuse :

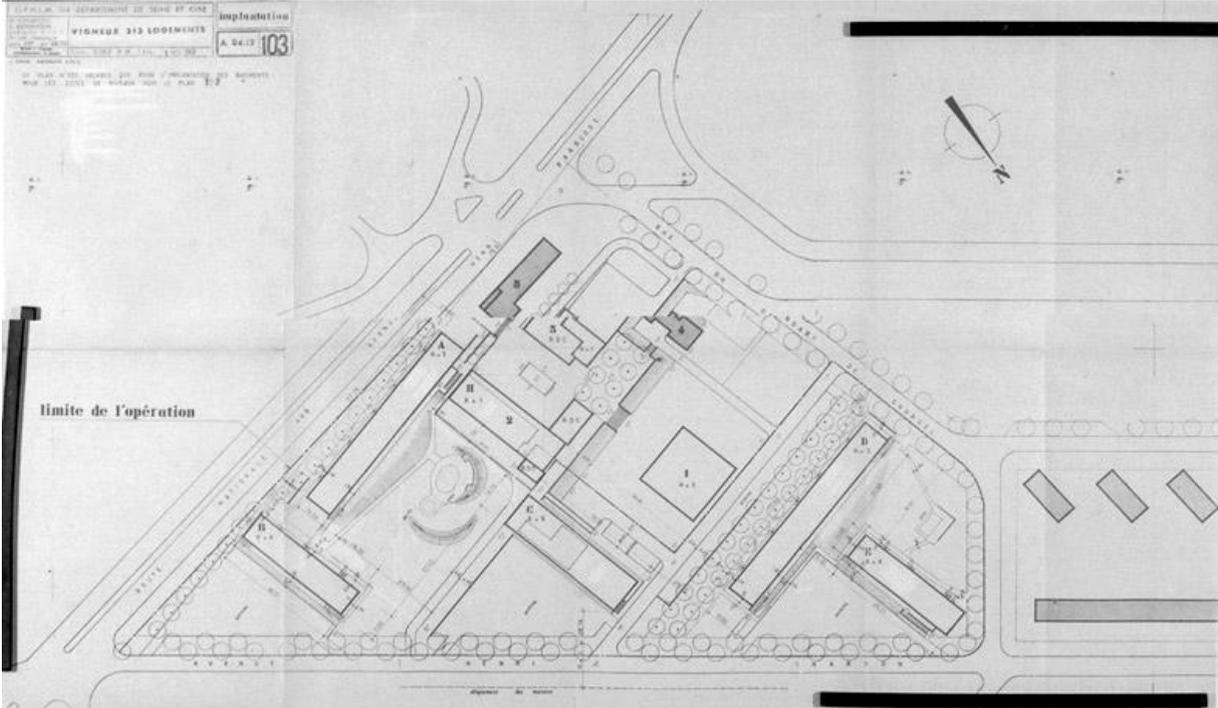
Cléa Calderoni

Mai 2022

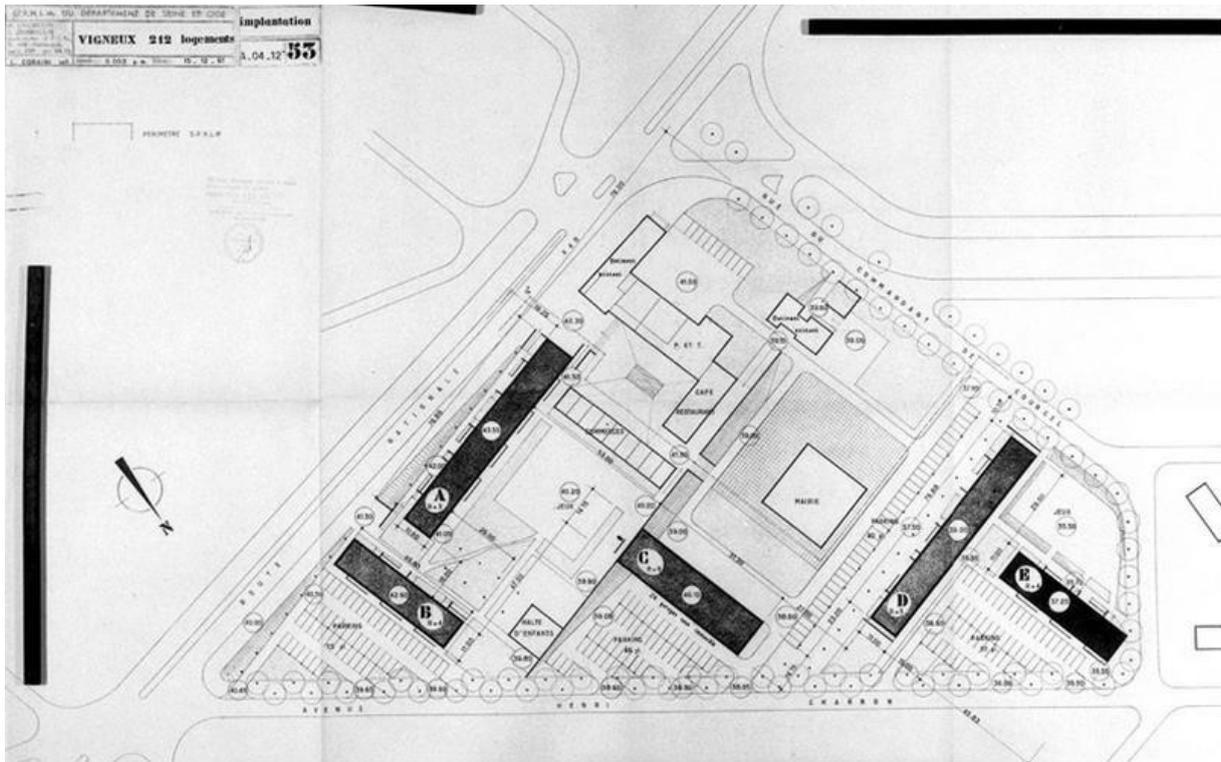
# Documents iconographiques



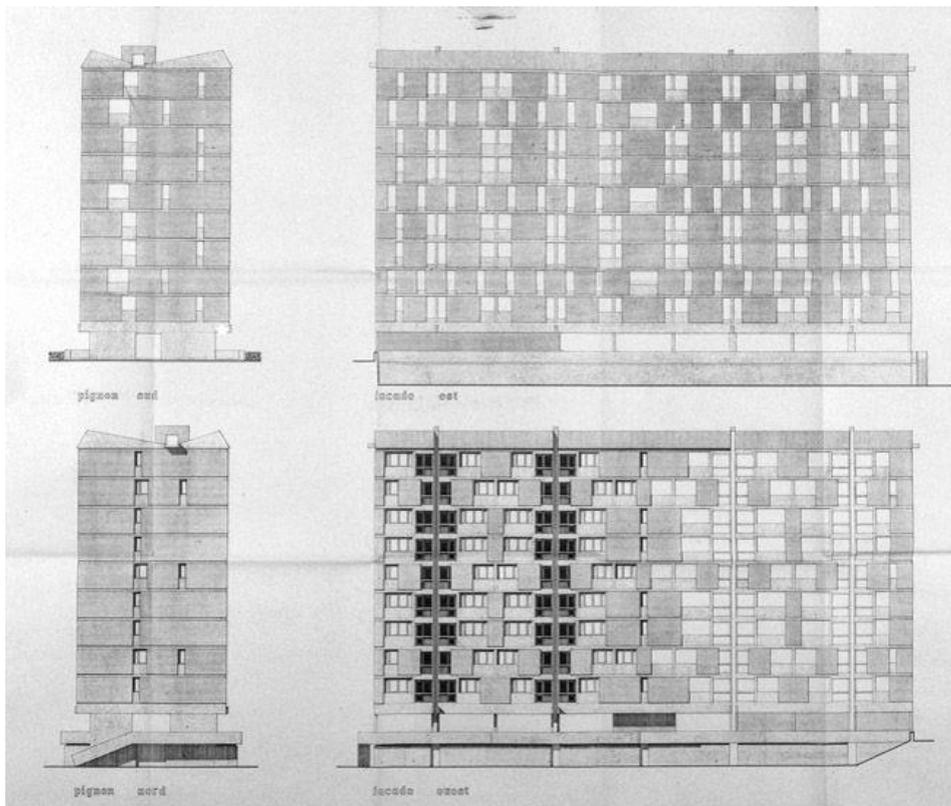
23- L'ensemble commercial et l'immeuble R+9 ; au premier plan l'angle d'un R+3.



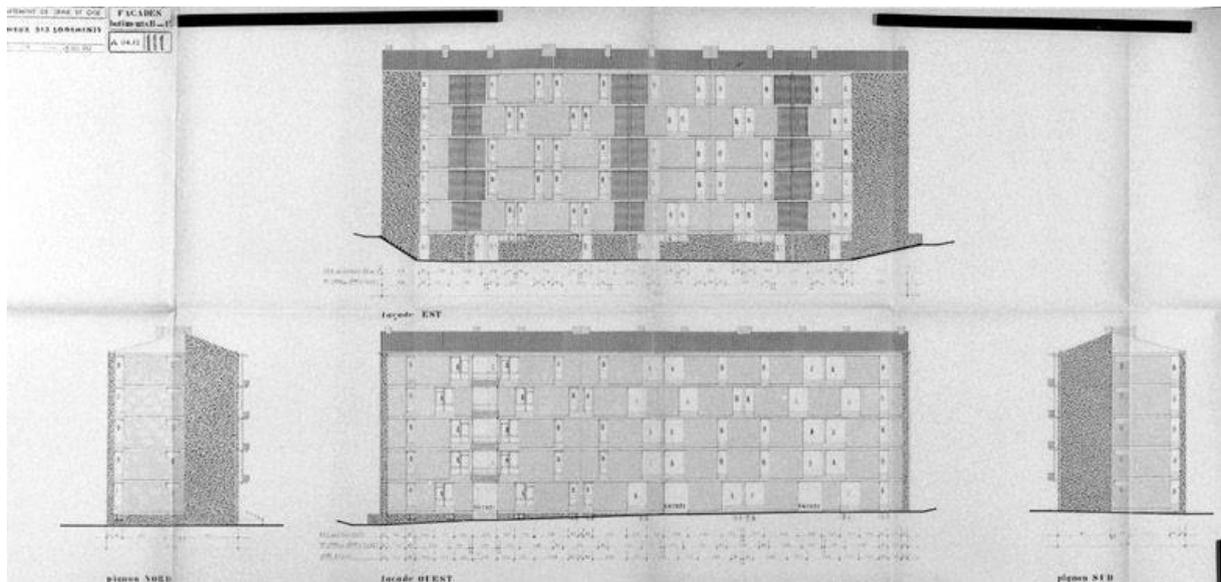
24- Plan-masse de l'opération de 213 logements (1ère tranche de 5 immeubles)



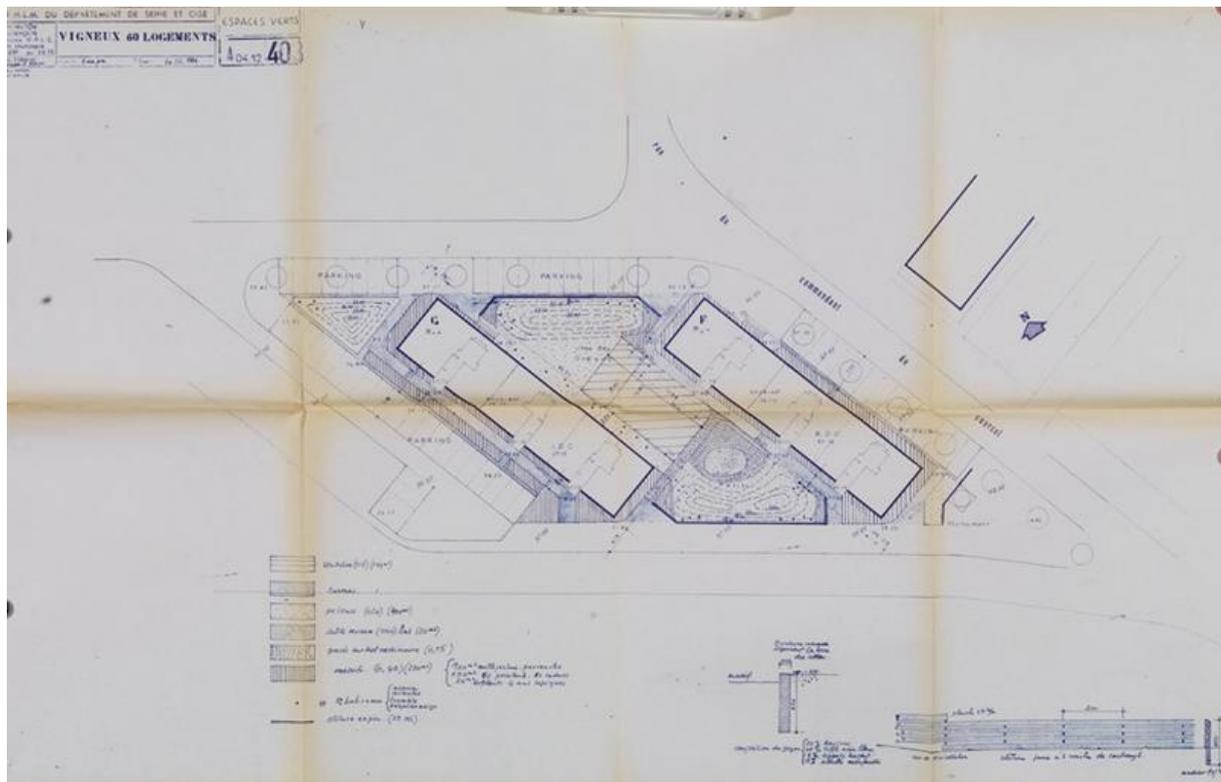
25- Opération de 213 logements (1ère tranche) : plan d'implantation des 5 immeubles



26- Chemetov, Ouhayoun (architectes), grand ensemble les Briques Rouges, Opération de 213 logements (1ère tranche) : façades du bâtiment C de 9 étages carrés



27- Chemetov, Ouhayoun (architectes), grand ensemble les Briques Rouges, Opération de 213 logements (1ère tranche) : façades et pignons des bâtiments B et E de 4 étages carrés



28- Chemetov, Ouhayoun (architectes), grand ensemble les Briques Rouges, Deuxième tranche de 60 logements (2 immeubles) : plan des espaces verts, 24 juillet 1964